



## Indices des prix à la Consommation des ménages

### En décembre 2019, les prix à la consommation augmentent de 0,6 % sur un mois et de 1,0 % sur un an

Les prix à la consommation des ménages de Guyane sont en hausse entre novembre et décembre 2019 (+ 0,6 %). Cette augmentation résulte principalement de celle des prix des services (+ 1,3 %). Les prix sont quasiment stables dans les autres secteurs. Sur un an, les prix à la consommation croissent de 1,0 %.

Clovis Clotail, Insee

Les prix de l'alimentation, dont ceux de l'alimentation hors produits frais, sont quasi stables entre novembre et décembre 2019 (- 0,1 %). Ceux des produits frais, minoritaires dans l'alimentation, sont tout de même en légère hausse (+ 0,2 %). Sur un an les prix de ce secteur augmentent de 1,5 %.

Les prix des produits manufacturés sont quasi stables sur le mois (- 0,1 %). Ceux de l'habillement et chaussures sont en baisse (- 0,3 %) ; ceux des produits de santé, ainsi que ceux des autres produits manufacturés, évoluent peu (respectivement + 0,1 % et - 0,1 %). Les prix des produits manufacturés se replient sur une année (- 0,4 %).

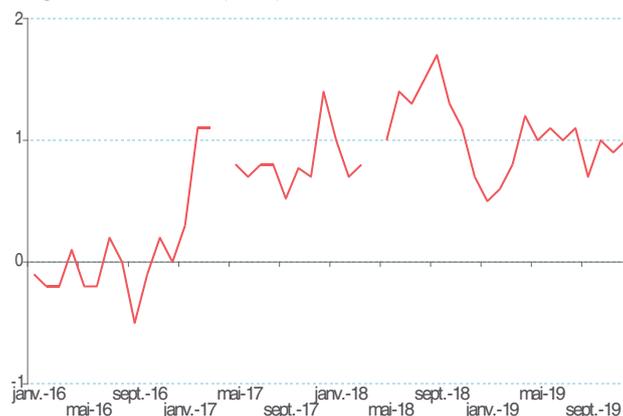
Les prix de l'énergie sont également quasi stables sur un mois (+ 0,1 %). Ceux des produits pétroliers sont en faible hausse (+ 0,2 %) : le prix du gazole baisse de 0,7 % et celui de l'essence augmente de 0,6 %. Le prix de la bouteille de gaz augmente de 5,2 %. Sur un an, les prix de l'énergie croissent en Guyane de 3,8 %.

Entre novembre et décembre 2019, les prix des services sont en hausse de 1,3 %, dans le sillage de ceux des services de transports (+ 16,5 %). Les coûts des services du transport aérien ont augmenté pendant la période de voyages des fêtes de fin d'année. Sur la même période, les prix des loyers et services rattachés, ainsi que ceux des services de santé, sont quasi stables (respectivement + 0,1 % et - 0,1 %), ceux des services

de communications sont stables et ceux des autres services augmentent (+ 0,8 %). Par rapport à décembre 2018, les prix des services sont en hausse de 1,0 %.

#### 1 Indice des prix à la consommation en Guyane

En glissement annuel (en %)



Lecture : en décembre 2019, l'indice des prix d'ensemble augmente de 1,0 % par rapport à décembre 2018.

Source : Insee, Indice des prix à la consommation de ménages.

## 2 Indice des prix à la consommation des ménages de Guyane – Décembre 2019

(base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2019	Indices pour le mois de			Variation (%) au cours		
		Déc 2018	Nov 2019	Déc 2019	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
<b>Ensemble</b>	<b>10 000</b>	<b>102,2</b>	<b>102,6</b>	<b>103,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>1,0</b>
<b>Alimentation</b>	<b>1 596</b>	<b>102,8</b>	<b>104,4</b>	<b>104,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,5</b>
Produits frais	162	109,9	109,8	110,1	0,2	-1,0	0,1
Alimentation hors produits frais	1 434	101,9	103,6	103,5	-0,1	-0,1	1,6
<b>Tabac</b>	<b>161</b>	<b>116,0</b>	<b>122,3</b>	<b>123,3</b>	<b>0,8</b>	<b>1,4</b>	<b>6,4</b>
<b>Produits manufacturés</b>	<b>2 925</b>	<b>98,1</b>	<b>97,8</b>	<b>97,7</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,4</b>
Habillement et chaussures	660	96,3	95,5	95,2	-0,3	-1,7	-1,2
Produits de santé	417	90,6	88,9	89,0	0,1	0,5	-1,7
Autres produits manufacturés	1 848	100,4	100,7	100,6	-0,1	-0,3	0,2
<b>Énergie</b>	<b>789</b>	<b>104,3</b>	<b>108,2</b>	<b>108,3</b>	<b>0,1</b>	<b>1,1</b>	<b>3,8</b>
dont Produits pétroliers	572	103,2	105,8	105,9	0,2	1,6	2,7
<b>Services</b>	<b>4 529</b>	<b>103,5</b>	<b>103,2</b>	<b>104,5</b>	<b>1,3</b>	<b>1,1</b>	<b>1,0</b>
Loyers et services rattachés	1 239	101,7	103,6	103,6	0,1	0,1	1,9
Service de santé	565	105,3	105,8	105,7	-0,1	-0,9	0,5
Services de transports	303	104,9	90,4	105,3	16,5	19,1	0,4
Services de communications	390	96,1	95,7	95,7	0,0	-0,2	-0,4
Autres services	2 032	105,3	105,5	106,3	0,8	0,3	0,9
Alimentation et tabac	1 757	104,1	106,1	106,1	0,0	0,0	1,9
Produits manufacturés et énergie	3 714	99,5	100,1	100,0	-0,1	-0,2	0,5
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 265	98,6	98,5	98,5	-0,1	-0,2	-0,1
<b>Ensemble hors produits frais</b>	<b>9 844</b>	<b>102,7</b>	<b>102,4</b>	<b>103,0</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>1,0</b>
<b>Ensemble hors énergie</b>	<b>9 211</b>	<b>102,3</b>	<b>102,1</b>	<b>102,7</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>9 839</b>	<b>102,6</b>	<b>102,3</b>	<b>102,9</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,9</b>

Source : Insee, Indice des prix à la consommation des ménages.

## 3 Indice des prix des départements d'outre-mer et de métropole

Décembre 2019

Regroupements	Variation des douze derniers mois (en %)				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	France
<b>Ensemble</b>	<b>1,2</b>	<b>1,0</b>	<b>1,8</b>	<b>0,4</b>	<b>1,5</b>
<b>Alimentation</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>	<b>1,8</b>	<b>0,0</b>	<b>2,1</b>
Produits frais	5,5	0,1	4,7	-1,2	2,1
Alimentation hors produits frais	1,0	1,6	1,4	0,1	2,1
<b>Tabac</b>	<b>7,8</b>	<b>6,4</b>	<b>8,5</b>	<b>6,0</b>	<b>15,3</b>
<b>Produits manufacturés</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,3</b>
Habillement et chaussures	1,0	-1,2	0,9	-2,2	-0,3
Produits de santé	-1,8	-1,7	-1,1	-1,1	-1,9
Autres produits manufacturés	0,7	0,2	0,4	0,0	0,2
<b>Énergie</b>	<b>5,2</b>	<b>3,8</b>	<b>5,7</b>	<b>-0,3</b>	<b>2,6</b>
dont Produits pétroliers	4,5	2,7	5,1	-2,5	3,4
<b>Services</b>	<b>1,1</b>	<b>1,0</b>	<b>1,8</b>	<b>1,1</b>	<b>1,4</b>
Loyers et services rattachés	0,8	1,9	1,7	1,0	0,8
Service de santé	0,4	0,5	0,4	0,8	0,6
Services de transports	-3,3	0,4	0,0	-3,3	2,6
Services de communications	-0,5	-0,4	-0,2	0,5	2,1
Autres services	2,1	0,9	2,8	1,8	1,6
Alimentation et tabac	1,8	1,9	2,2	0,5	3,5
Produits manufacturés et énergie	1,2	0,5	1,4	-0,5	0,4
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,2	-0,1	0,1	-0,1	-0,2
<b>Ensemble hors produits frais</b>	<b>1,2</b>	<b>1,0</b>	<b>1,7</b>	<b>0,4</b>	<b>1,4</b>
<b>Ensemble hors énergie</b>	<b>1,0</b>	<b>0,7</b>	<b>1,4</b>	<b>0,5</b>	<b>1,4</b>
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>1,2</b>	<b>0,9</b>	<b>1,7</b>	<b>0,4</b>	<b>1,2</b>

Source : Insee, Indice des prix à la consommation des ménages.

## Définitions

**Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?** L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs fait partie du champ de l'indice.

**À quoi sert-il ?** Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

## Méthodologie

**L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015.**

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. À partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base. La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communications » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour. C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent l'enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes. Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais sont traités comme les autres variétés et leurs prix de base sont mis à jour chaque année.

Service territorial de Guyane  
23 ter Avenue Pasteur - CS 36017  
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :  
Olivier LÉNA

Rédacteur en chef :  
Sylvie BLANC

Rédacteur en chef adjointe :  
Maud TANTIN MACHECLER

Mise en page :  
Myriam JELAINÉ

ISSN : 2416-8211  
© Insee 2020

## Pour en savoir plus

- Bayart P., Charrier R., « Des niveaux de vie au pouvoir d'achat : les inégalités s'accroissent entre 2001 et 2011 », Insee Dossier Guyane n° 9, mars 2018 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3368967>.
- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>.
- « En Guyane, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole », Insee Antian'échos n° 50, juin 2014 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293319>.

